

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 11 juillet 2002

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Référence :** SCGM-3, document 1, page 5 de 11

**Préambule :**

*« À la suite du dossier tarifaire 1999, la Régie accordait à SCGM un montant de 400 000 \$ en vue de permettre à SCGM de pousser plus en avant ses études et de parfaire sa stratégie en matière d'acquisition d'outils de transport et d'entreposage de gaz naturel. »*

**Question :**

**27.1** Quelles sont les orientations stratégiques adoptées par SCGM en matière d'acquisition des outils de transport et d'entreposage suite à l'analyse des études faites au cours de ces dernières années?

---

**Réponse :**

**27.1** Les orientations stratégiques adoptées par SCGM sont identifiées au document SCGM-6, document 1, pages 26 et suivantes. Les études, consultations et rencontres qui ont été effectuées au cours de ces dernières années ont renforcé la conviction de SCGM sur la nécessité de diversifier son portefeuille d'approvisionnement.